

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 22 décembre 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15 et 16 décembre 2015

2015 V 399 Vœu relatif au devenir de « La Main Jaune ».

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Il existe sous le square de l'Amérique Latine un édifice célèbre pour avoir accueilli la discothèque « La Main Jaune ».

Or, depuis plusieurs années, la mairie du 17^{ème} dénonce l'inoccupation de cet espace, en raison de la perte d'opportunité regrettable alors que Paris manque de foncier pour des activités.

En dépit de son implantation souterraine, cet espace se révèle être en effet attractif en raison de son caractère atypique et de ses dimensions généreuses.

Il serait donc souhaitable que ce volume fasse l'objet d'un appel à projets innovants, afin de le sortir de son abandon, sachant toutefois que la proximité de riverains impose des dispositions propres à garantir une absence de nuisances, notamment nocturnes.

Considérant que le manque à gagner du maintien en friche de ce volume est difficilement justifiable auprès du contribuable parisien, alors que la Ville de Paris connaît une situation financière tendue ;

Considérant que les nombreuses sollicitations et propositions de la mairie du 17^{ème} pour redonner vie à ce lieu sont restées à ce jour sans réponse ;

Considérant le vote à l'unanimité de ce vœu par le conseil du 17^{ème} arrondissement ;

Sur proposition de M^{me} Brigitte KUSTER, M. Jean-Didier BERTHAULT et des élus du Groupe les Républicains,

Émet le vœu que :

Le volume dit de « La Main Jaune » fasse l'objet d'un appel à projets innovants.